

DREAL Basse-Normandie

Directive inondation

Territoires à risque important d'inondation Caen et Dives- Ouistreham

DREAL BN - DDTM14

1^{er} octobre 2013



Plan de la présentation

- Contexte de mise en œuvre de la Directive inondation
- La phase de cartographie :
 - Usage des cartes
 - Avancement de la cartographie
 - Étapes à venir
- La stratégie nationale
- Le Plan de gestion du bassin Seine-Normandie
- Les stratégies locales



Contexte de la DI

Objectif : Diminuer les conséquences des inondations sur :

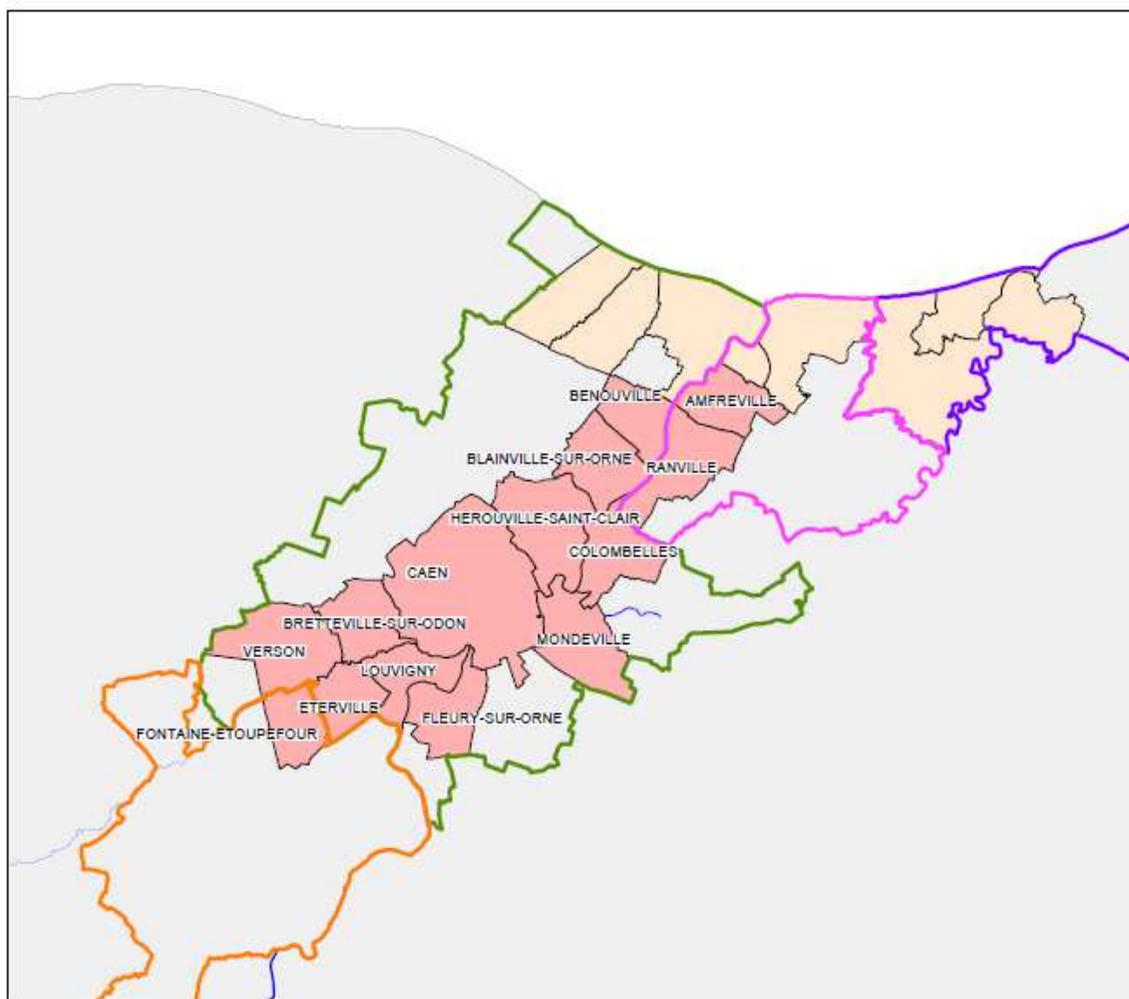
- La sécurité des biens et des personnes,
- Les activités économiques,
- Le patrimoine culturel et environnemental,
- Le fonctionnement général des territoires.

Pour cela :

- Diagnostic des territoires : aléas et enjeux
- Stratégies de gestion du risque inondation

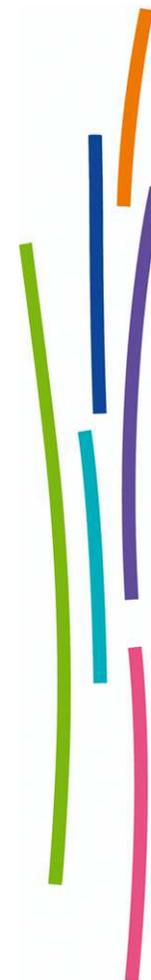


TRI de Caen – CdC concernées

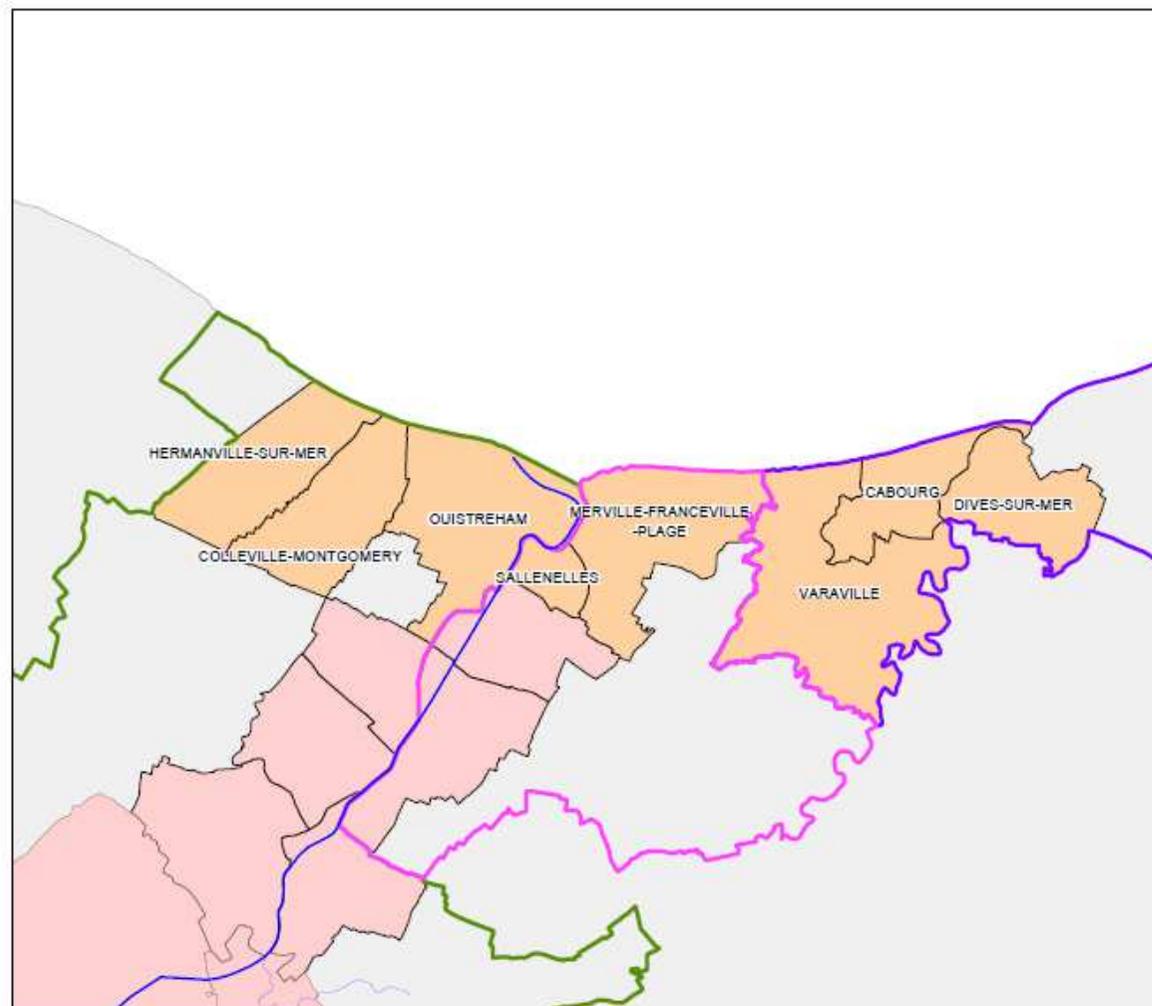


Territoire à risque important
d'inondation (TRI) de Caen

Arrêté le 27/11/2012



TRI de Dives-Ouistreham – CdC concernées

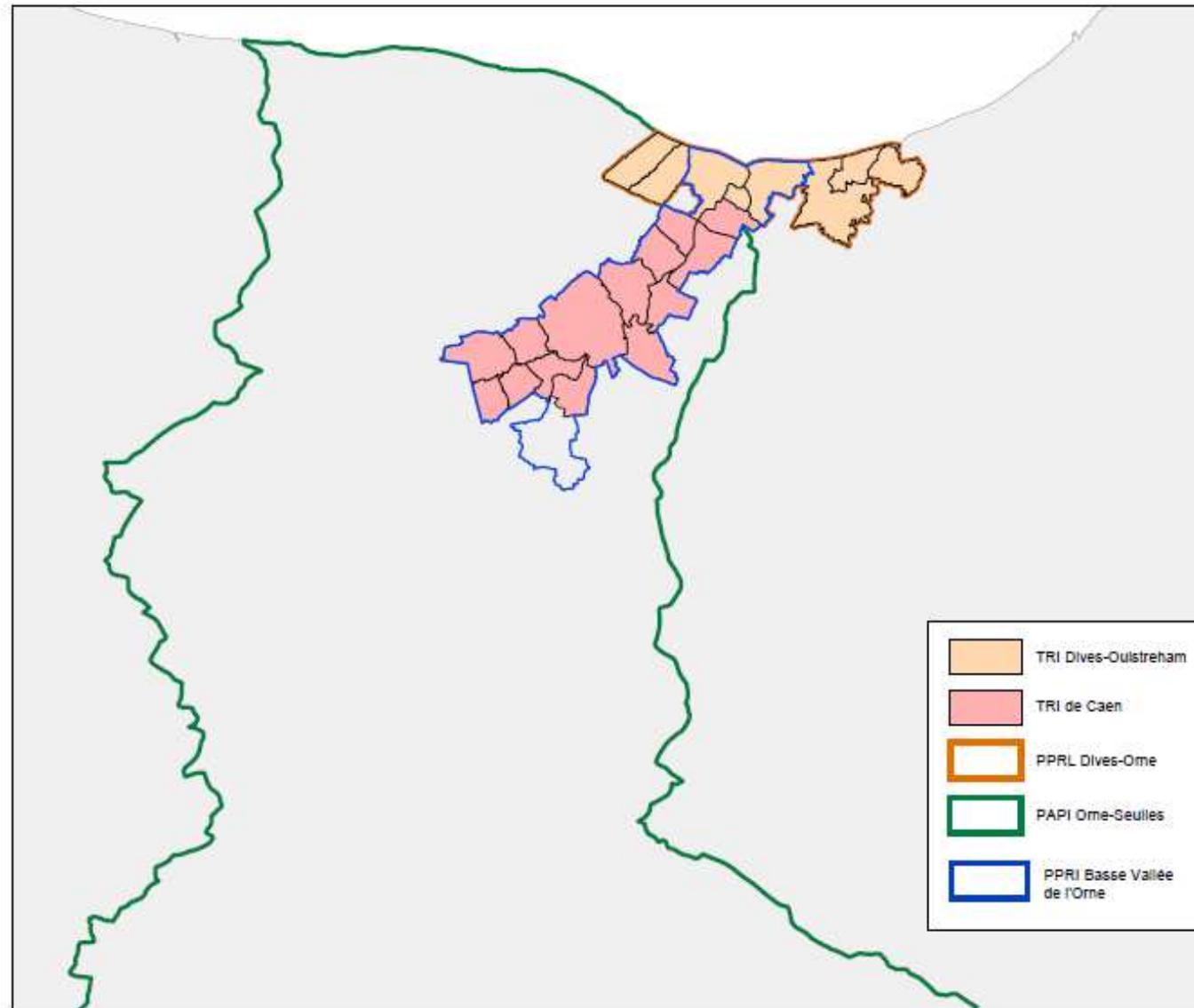


Territoire à risque important
d'inondation (TRI) de
Dives-Ouistreham

Arrêté le 27/11/2012



Articulation avec les autres démarches



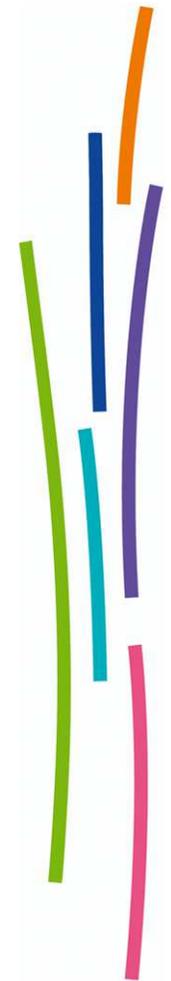
Articulation avec les autres démarches

Cartes d'aléa s'appuient sur :

- Le PPRI existant,
- Le porter à connaissance (AZI et ZNM).

Les cartes du futur PPRL viendront actualiser les cartes actuelles.

Le PAPI Orne sera une base solide pour la (les) stratégie(s) locale(s).



La cartographie : objectifs

Pour les 22 communes des TRI, deux aléas sont retenus :

- Aléa submersion marine
- Aléa débordement de cours d'eau

Pour chacun des ces aléas, il s'agit de cartographier les événements suivants :

- Événement fréquent (période de retour 10-30 ans)
- Événement moyen (période de retour 100-300 ans)
- Événement extrême (période de retour > 1000 ans)

Les cartes d'aléas correspondant à ces événements seront croisées avec les enjeux recensés sur le territoire



La cartographie : avancement

Méthodologie proposée au COPIL de juillet

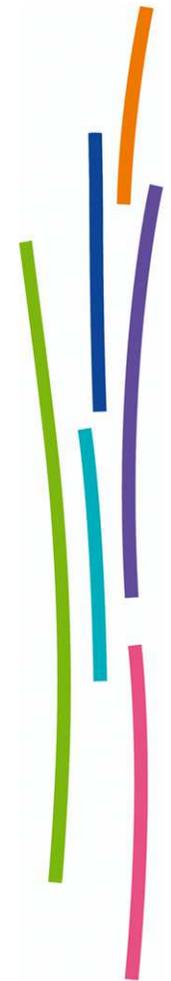
Objectif du COPIL de septembre :

- Présentation des travaux menés pendant l'été
- Point sur l'usage des cartes (circulaire du 14 août 2013)



Les événements fréquents : usage des cartes

- Priorisation des actions
- Secteurs prioritaires pour mettre en place des plans de réduction de la vulnérabilité



Événement fréquent : débordement de cours d'eau

Rappel méthodologie :

- Aléa fort du PPRI
- Événements historiques
- Analyse hydrogéomorphologique

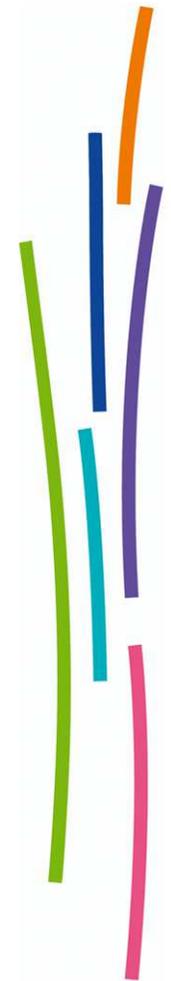
Période de retour : environ 30 ans.



Événement fréquent : submersion marine

Même méthodologie que pour les ZNM :

Projection du niveau de période de retour 20 ans (donnée SHOM)



Les événements moyens : usage des cartes

Pas d'impact car :

- Il existe un PPRI approuvé sur une grande partie des communes
- Les atlas ZNM et AZI est déjà connu, avec une doctrine liée
- Le PPR littoral à venir réglementera l'urbanisme au regard des aléas submersion sur le TRI Dives-Ouistreham



Événement moyen : débordement de cours d'eau

Reprise de la carte d'aléa du PPRI existant ou reprise AZI



Événement moyen : submersion marine

Reprise du PAC de juillet 2013

2e carte : PAC + 40 cm (à horizon 100 ans)



Les événements extrêmes : usage des cartes

Objectifs :

- Amélioration gestion de crise
- Réduction des dommages irréversibles

Circulaire du 14 août 2013 :

Préconisation sur les bâtiments publics nécessaires à la gestion de crise et bâtiments sensibles :

- Dans la mesure du possible, pas d'implantation dans le périmètre,
- Sinon, maintien du caractère opérationnel

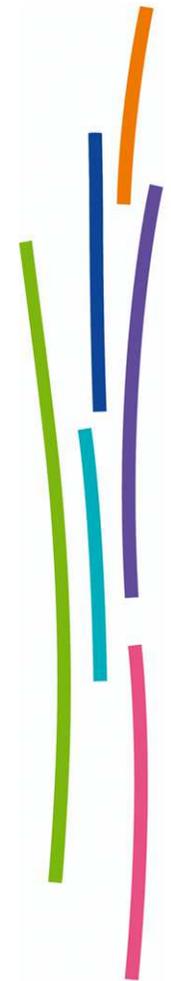


Événement extrême : débordement de cours d'eau

Modèle hydraulique simplifié mis en place par le CETE.

Bases : LIDAR et SHYREG (base de données de simulation de pluies extrêmes)

Interprétation de l'hydrologue de la DREAL



Événement extrême : submersion marine

Méthodologie nationale :

Projection d'un niveau marin extrême :

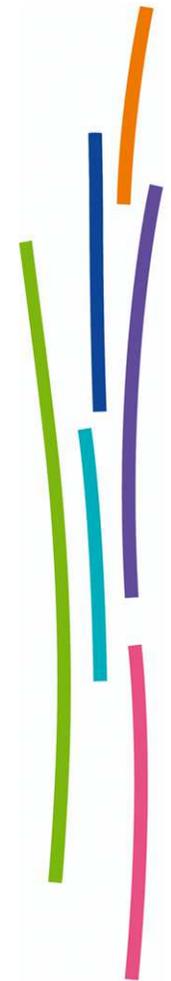
PHMA (coef 120) + surcote millénale (donnée SHOM) +
marge

Marge : a minima intervalle de confiance de la surcote

Difficulté sur Dives-Ouistreham : il est préconisé de prendre les données au Havre

Données au Havre avec un intervalle de confiance très large.

=> Recherche d'autres solutions pour cette cartographie



Stratégie nationale

En consultation publique : jusqu'à fin octobre

3 grands objectifs :

- Augmenter la sécurité des personnes exposées,
- Stabiliser puis diminuer le coût des dommages liés à l'inondation,
- Réduction des délais de retour à la normale des territoires.

4 défis :

- Gouvernance et maîtrise d'ouvrage pérennes pour les mesures de gestion du risque,
- Connaissance,
- Aménagement durable des territoires,
- Apprendre à vivre avec les inondations.



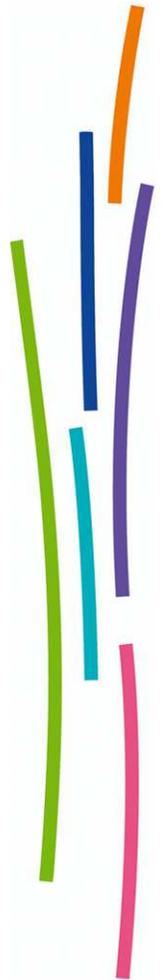
Plan de gestion du risque inondation

Élaboration en cours

En parallèle de la directive pour le milieu marin et de la révision du SDAGE

Contenu :

- Diagnostic
- Objectifs :
 - Objectifs nationaux (issus de la SNGRI)
 - Objectifs à l'échelle du bassin
 - Objectifs locaux (issus des premières réflexions sur les stratégies locales)



Plan de gestion du risque inondation

Contenu (suite) :

- Mesures :
 - Prévention des inondations en lien avec la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau (volet inondation du SDAGE)
 - Surveillance, prévision, information sur les inondations,
 - Réduction de la vulnérabilité
 - Information préventive, éducation, résilience, conscience du risque
- Calendrier :

Mise en consultation au plus tard en décembre 2014



Stratégies locales

Qu'est ce qu'une stratégie locale ?

Déclinaison de la stratégie nationale et du plan de gestion du risque inondation (niveau bassin)

Contenu :

- Diagnostic :
 - Synthèse de l'EPRI sur le périmètre,
 - Cartes élaborées au cours de la phase carto
 - Tout autre élément de diagnostic qui sera pertinent (bilan sur les actions existantes et en cours, données supplémentaires sur les enjeux, etc.)
- Des objectifs de réduction des risques et des mesures



Stratégies locales

Qu'est ce qu'une stratégie locale ?

Lien avec les autres démarches :

Le PAPI et le PPR constituent une base solide pour les stratégies locales

Le contenu des stratégies locales est proche des objectifs du PAPI



Stratégies locales

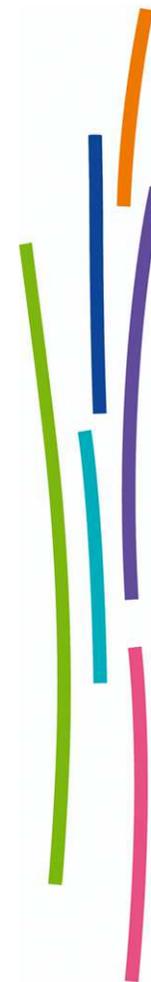
Une structure porteuse...pour quoi faire ?

- Anime, met en cohérence et coordonne localement la démarche,
- Interlocuteur privilégié des services de l'État pour la stratégie locale

Pré requis pour la structure porteuse :

- Qualités d'animation,
- Légitimité sur le territoire concerné
- Compétences :
Inondation ou en lien avec l'aménagement, l'urbanisme, etc.

Ce n'est **pas le maître d'ouvrage** des mesures de prévention des risques



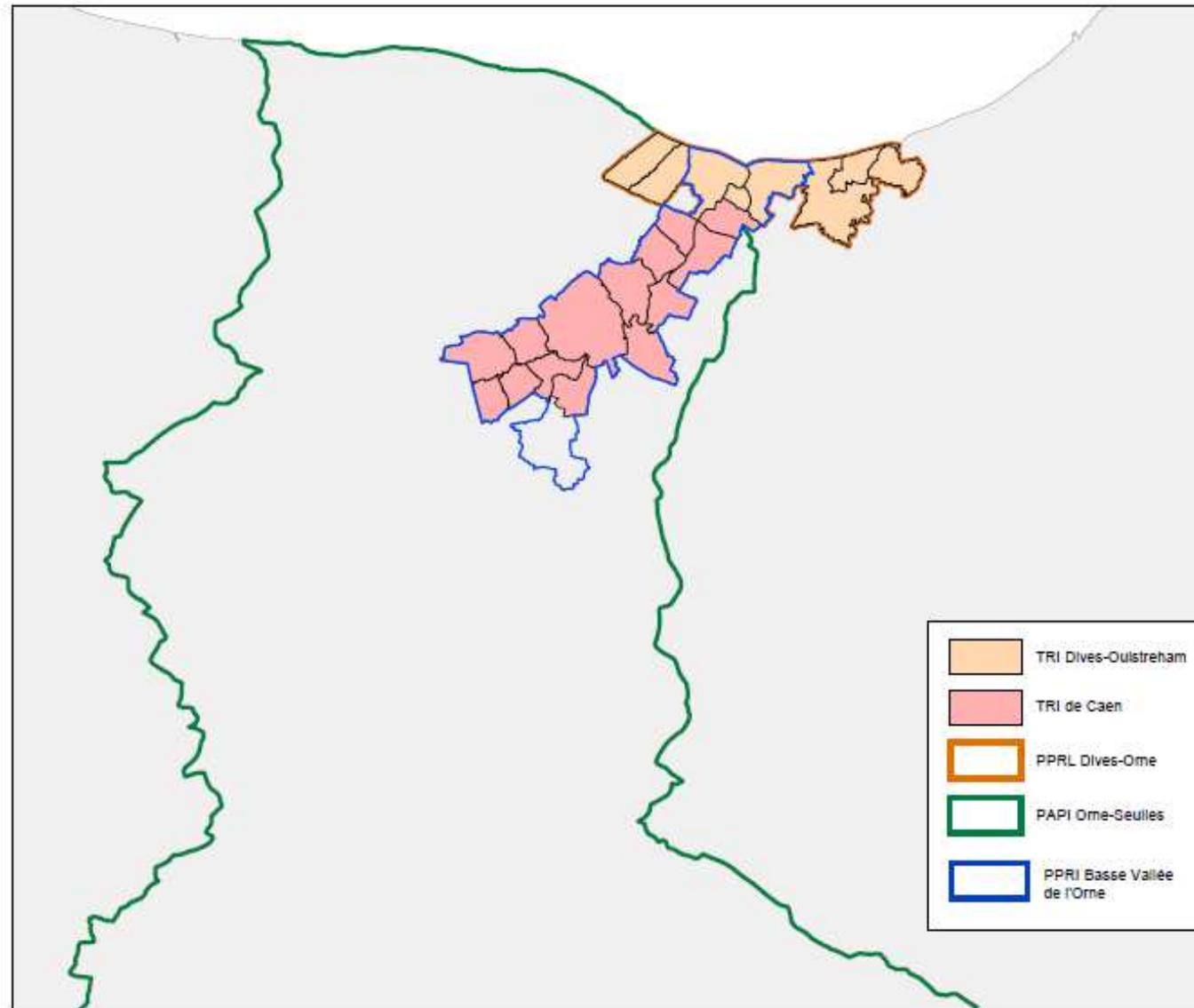
Stratégies locales

Quelles structures possibles / périmètres pour les TRI du Calvados ?

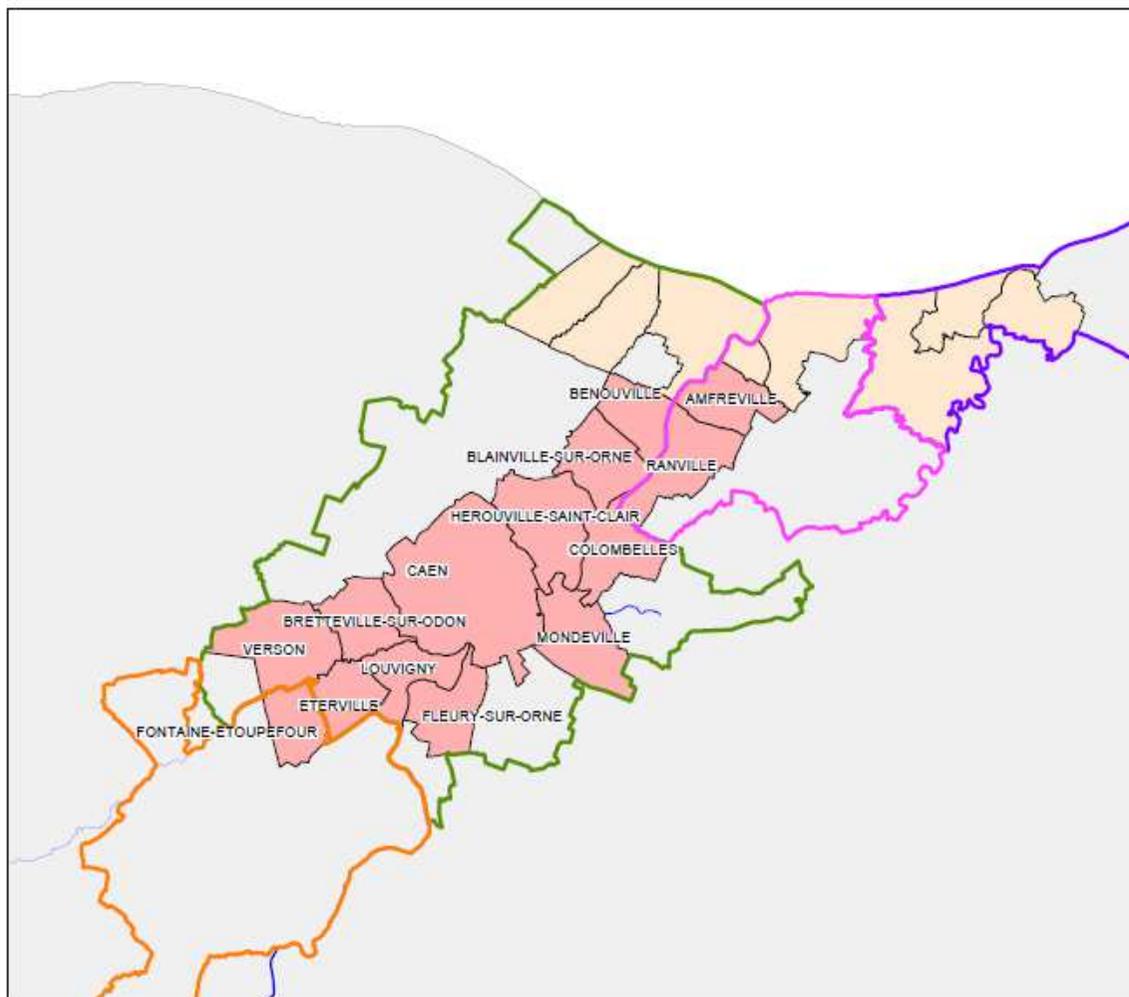
IIBO	Porteur du PAPI Orne Contenus PAPI et stratégies locales très liés	Périmètres PAPI/TRI différents
SMLCI	Périmètre plus centré sur les TRI	Périmètres PAPI/TRI différents Syndicat essentiellement travaux et études liées
Agglomération Caen la Mer	Compétences techniques en lien avec les objectifs DI	Périmètres différents
Caen Métropole (SCoT)	Compétence en aménagement, lien avec les objectifs DI	Toutes les communes ne sont pas couvertes
SYMBAD	Couvrirait la partie Dives des TRI	Pas encore créé



Articulation avec les autres démarches



TRI de Caen – CdC concernées



Territoire à risque important
d'inondation (TRI) de Caen

Arrêté le 27/11/2012





L'intercommunalité dans Caen-Métropole au 1er janvier 2013



Source : site internet Caen Métropole



La Dives aval et ses affluents

Les communes baignées



Source : DDTM14



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Stratégies locales

Gouvernance

Comité de pilotage :

Force de proposition des objectifs et des mesures
Composition à arrêter par le préfet de département

Service de l'État coordonnateur :

Désigné par le Préfet

Pilote la démarche jusqu'à l'identification d'une structure porteuse puis co-élaboration des stratégies



Stratégies locales

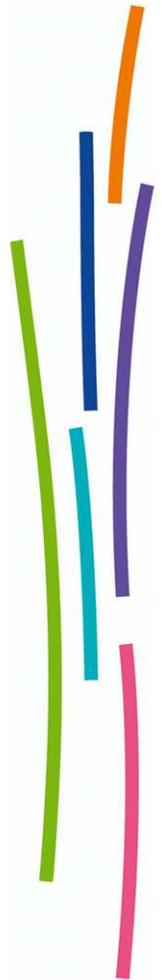
- Calendrier :

Octobre 2014 : arrêté du préfet de bassin pour :

- Le périmètre,
- Les objectifs,
- Les délais d'élaboration.

Jusqu'à mi 2016 :

- Élaboration des stratégies locales



Merci pour votre attention

